



**SCOUTS**<sup>®</sup>  
Creating a Better World

World Organization of the Scout Movement  
Organisation Mondiale du Mouvement Scout  
Всемирная Организация Скаутского Движения  
Organización Mundial del Movimiento Scout  
المنظمة العالمية للحركة الكشفية

**World Scout Bureau, European Regional Office  
Bureau Régional Européen, Mondial du Scoutisme**

Rue Henri-Christiné 5  
PO Box 327  
1211 Geneva 4 Plainpalais  
Switzerland

**Phone** (+41 22) 705 11 00  
**Fax** (+41 22) 705 11 09  
**Email** europe@scout.org  
**Web** scout.org/europe

**Brussels / Bruxelles**

Avenue Porte de Hal 38  
1060 Bruxelles  
Belgium

**Phone** (+32 2) 534 33 15  
**Fax** (+32 2) 534 16 54

**Aux :**

**COMMISSAIRES INTERNATIONAUX**

18 juillet 2011

DATE D'ECHEANCE – 26 AOUT 2011

**Encourager la Participation des OSN dans les événements européens –  
Appel à partenaires pour se joindre au financement du projet : Événement de formation pour  
les Porte-parole des Jeunes**

Afin d'encourager la participation des ANS ou OSN dans les événements régionaux, le BMS – Bureau régional européen cherche toujours à recueillir des fonds auprès de sources externes et, à ce titre, le Programme jeunesse en Action de la Commission européenne représente toujours une des principales sources de financement pour les activités scout.

Pour déposer une demande de subvention pour nos activités, il est impératif d'avoir un certain nombre d'organisations partenaires. Ce sont ces mêmes organisations partenaires qui recevront un soutien financier. Pour devenir une organisation partenaire, les OSN ou ASN doivent remplir le formulaire d'accord préalable de partenariat pour l'activité en question. Seuls les participants issus d'organisations partenaires sont considérés comme faisant partie officiellement du projet et seront, dès lors, en droit d'obtenir un remboursement. (Les autres pourront participer sans avoir toutefois droit à une quelconque assistance financière).

*Quels coûts pourront être couverts par la subvention?*

- Les frais de voyage du participant : 70 % des frais de voyage aller-retour depuis le domicile jusqu'au lieu où se déroule le projet seront couverts, sur la base d'une méthode de recherche des moyens de transport et des tarifs les plus avantageux (Billet d'avion en classe économique, billet de train en 2<sup>nd</sup> classe)
- Les coûts liés à l'hébergement / Nourriture : € 51 x nombre de nuits x nombre de participants officiels
- Coûts liés à l'activité : € 1200 + € 50 x nombre de participants officiels
- Coûts liés aux outils de formation : € 350 x nombre de jours
- Coûts exceptionnels : tout coût additionnel directement lié à la participation des jeunes ayant moins d'opportunités ou présentant des besoins spécifiques ou tout coût justifié par la nature particulière des activités et frais liés au visa.

Cela signifie pour chaque OSN ou ASN qui est partenaire que :

- **Seulement 30% des frais de voyage seront à couvrir**
- **Les frais de participation seront réduits ou voire même nuls**
- **En cas de besoin d'un visa pour les participants, les frais pour l'obtention du visa seront couverts**

Le Bureau régional européen soumettra une demande de financement auprès du programme Jeunesse en Action dans le cadre d'une proposition d'un projet au niveau européen.

Si votre OSN/ASN est intéressée à participer à :

- **L'événement de formation pour les Porte-parole des Jeunes**, qui se tiendra à Bruxelles, en Belgique en juillet 2012. L'événement sera une opportunité de formation pour les jeunes membres des OSN/ASN (âgés entre 17 et 21 ans) qui représentent, ou souhaitent représenter, le Mouvement aux niveaux national et européen. Le but de cet événement est de fournir aux participants les compétences dont ils ont besoin pour parler de leurs expériences vécues au sein du Scoutisme devant un public très divers, notamment les médias et les plateformes des représentants.

Et, si vous souhaitez bénéficier d'un soutien financier, alors :

**Veillez compléter et signer le formulaire d'accord préalable de partenaire (ANNEXE A) ainsi que le formulaire d'identification de partenaires (Annexe B), et renvoyer la version scannée par courriel à Alexandru Iambroszki à [aiambroszki@scout.org](mailto:aiambroszki@scout.org) et l'exemplaire original signé par courrier postal à :**

L'attention de Alexandru Iambroszki  
C/O OMMS Bureau régional européen  
Avenue de la Porte de Hal 38  
1060 Bruxelles  
Belgique

Veillez noter que les deux formulaires doivent être dactylographiés (les formulaires manuscrits ne seront pas acceptés) et que l'exemplaire original de l'ANNEXE A doit obligatoirement être signé et assorti du cachet original de l'OSN/ASN.

**La date d'échéance pour recevoir le formulaire d'accord préalable de partenaire (APP), complété et signé, a été fixée au **26 Août 2011**.**

**Veillez ne signer l'accord pour devenir partenaire du projet que si votre OSN/ASN souhaite réellement participer à la réunion. En signant l'accord, vous garantisiez que votre OSN/ASN enverra des participants à la réunion. Sachez qu'en ayant signé un accord de partenaire, le fait de ne pas envoyer de participant peut entraîner des problèmes importants dans la gestion du projet.**

Dans le formulaire, nous avons déjà rempli l'intitulé de la proposition de subvention du projet : "*Prenez la parole, racontez votre histoire!*" Nous vous demandons de ne pas le modifier et de compléter le formulaire en veillant à y apporter toutes les informations demandées.

La demande de subvention sera déposée à l'agence de Jeunesse en Action au plus tard pour le 1<sup>er</sup> septembre 2011. Les résultats seront communiqués deux à trois mois plus tard. Le Bureau de Bruxelles informera les organisations partenaires du projet quant aux résultats obtenus.

Si vous souhaitez en savoir plus à ce propos, nous vous invitons à contacter le BMS – Bureau régional européen de Bruxelles.

Veillez agréer nos sincères salutations



David McKee  
Directeur régional

Annexe : Formulaire d'accord préalable de partenaire